Docusign Envelope ID: C0EF1AE7-0272-4727-AE82-2B0A4608682F

REYGAL
Société à responsabilité limitée au capital de 500.000 euros
Siège social : c/o ABADIE, Zac de Rivière Roche, 97200 Fort-de-France
R.C.S Fort-de-France - SIREN 419.301.866

ACTE CONSTATANT LES DÉCISIONS DU GÉRANT

DU 20 OCTOBRE 2025

Le 20 octobre 2025,

Monsieur Vincent Gallet de Saint-Aurin, agissant en qualité de Gérant de la société REYGAL, visée en tête des présentes (ci-après la « **Société** »), a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Démission de Monsieur Arnaud Gallet de Saint-Aurin de son mandat de Cogérant de la Société ;

- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

Le Gérant prend acte de la démission de Monsieur Arnaud Gallet de Saint-Aurin de son mandat de Cogérant de la Société et le remercie pour les services qu'il a rendus à la Société.

Cette démission a pris effet le 31 août 2025.

DEUXIÈME DÉCISION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent acte afin d'accomplir toutes formalités légales requises.

* * *

De tout ce qui a été prévu ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Gérant.

Signé par :
Vincent Gallet de Saint-Aurin
E5FE47B12B664CF...

Vincent Gallet de Saint-Aurin